

# Commune de LOUVIGNY

## Séance N° 2 du 13 Avril 2021

Les membres du Conseil Municipal de la commune de LOUVIGNY se sont réunis le **mardi treize avril deux mille vingt et un à vingt heures et zéro minute - en visio conférence Teams**, sous la présidence de **Madame TORLOTING Brigitte**, Le Maire.

Date de la convocation : **08 Avril 2021**

Madame TORLOTING Brigitte, le maire ouvre la séance à 20 h 00.

### **Absents excusés :**

Madame BRUNET Émilie, procuration donnée à Madame TORLOTING Brigitte  
Madame LAPOINTE Jocelyne, procuration donnée à Madame TORLOTING Brigitte

### **Délibération D\_2021\_2\_1**

#### **OBJET : Approbation précédent conseil municipal**

Madame le Maire soumet le compte rendu de la séance du 15/02/2021 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler avant son adoption définitive.

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

<b>Présent(s) : 13</b>	<b>votant(s) : 15</b>	<b>suffrage(s) exprimé(s) : 15</b>
<b>Pour : 15</b> Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSDIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.		
<b>Contre : 0</b> -		
<b>Abstention : 0</b> -		

### **Délibération D\_2021\_2\_2**

#### **OBJET : Mesures prises par délégation**

Conformément aux articles L.2122-22 & L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE des décisions suivantes :**

Désignation	Fournisseur	Date paiement	Montant ttc
<b>Travaux de création réseau eau pluviale :</b>			
1 route de Traille	GILSON Sarl	26/01/2021	3 195,00 €
14 rue du Vieux Château	DAMIEN Terrassement	11/03/2021	1 800,00 €
<b>sous total</b>			<b>4 995,00 €</b>
<b>Fournitures diverses</b>			
pots divers	VERTUGO	31/03/2021	166,75 €
panneaux de contreplaqué figurines lapins de Pâques et nichoirs	LORCAMAT	24/02/2021	485,99 €
peinture portes intérieures école élémentaire	MAESTRIA Peintures	03/03/2021	97,57 €
sel de déneigement + terreau	PRODIVERT	03/03/2021	941,94 €
<b>sous total</b>			<b>1 039,51 €</b>
<b>Achats Covid-19</b>			
masques lavables pour enfants	PANDA COLA	09/03/2021	396,89 €
<b>sous total</b>			<b>396,89 €</b>
<b>Entretien bâtiments publics</b>			
contrôle volet électrique Ehpad	BRIOTET Fermetures	15/03/2021	72,60 €
remplacement moteur volet Ehpad	BRIOTET Fermetures	15/03/2021	467,50 €
<b>sous total</b>			<b>540,10 €</b>
<b>Entretien de voies et réseaux</b>			
débouchage et curage égout - clos du Patural	EGOUTS Services	04/03/2021	917,18 €
débouchage et curage égout - rue de Chégnny	EGOUTS Services	12/03/2021	495,00 €
<b>sous total</b>			<b>1 412,18 €</b>
<b>Matériel roulant</b>			
entretien débroussailleuse	ROCHA	12/03/2021	106,84 €
<b>sous total</b>			<b>106,84 €</b>
<b>Fêtes et cérémonies</b>			
chocolats de Pâques enfants des écoles	SODICA -CONFILOR	23/03/2021	426,84 €
<b>sous total</b>			<b>426,84 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>8 917,36 €</b>

Présent(s) : 13	votant(s) : 15	suffrage(s) exprimé(s) : 15
<b>Pour : 15</b>		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

### Délibération D\_2021\_2\_3

#### OBJET : Vote du compte de gestion 2020 (budget principal)

Après avoir examiné le compte de gestion de la trésorière municipale (budget principal) et vu la concordance avec les comptes de l'exercice 2020, le conseil municipal après en avoir délibéré :

**ADOpte à l'unanimité ledit compte de gestion tenu par Madame Patricia PROUST, trésorière, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Présent(s) : 13	votant(s) : 15	suffrage(s) exprimé(s) : 15
<b>Pour : 15</b>		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

### Délibération D\_2021\_2\_4

#### OBJET : Vote du compte de gestion 2020 (budget assainissement)

Après avoir examiné le compte de gestion de la trésorière municipale (budget assainissement) et vu la concordance avec les comptes de l'exercice 2020, le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **ADOpte à l'unanimité ledit compte de gestion tenu par Madame Patricia PROUST, trésorière, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Présent(s) : 13	votant(s) : 15	suffrage(s) exprimé(s) : 15
<b>Pour : 15</b>		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSDIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

## Délibération D\_2021\_2\_5

### OBJET : Examen et vote du compte administratif 2020 (budget principal)

Le conseil municipal ayant à se prononcer sur le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal dressé par Madame le Maire, se fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame le Maire se retire de la salle des délibérations et cède la présidence à Madame Sylviane SOL, première adjointe au Maire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **DÉCLARE que le compte administratif 2020 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,**
- **VOTE et APPROUVE le compte administratif 2020, qui s'établit comme suit :**

LIBELLÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	RESTES A RÉALISER
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	649 505,31 €	410 324,72 €	
Recettes	649 505,31 €	702 377,51 €	
Résultat de l'année		excédent 292 052,79 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	1 489 900,25 €	915 169,92 €	250 000,00 €
Recettes	1 489 900,25 €	642 411,25 €	139 055,00 €
Résultat de l'année		déficit - 272 758,67 €	déficit - 110 945,00€
<b>SOLDE D'EXÉCUTION</b>			
Fonctionnement	excédent	292 052,79 €	
Investissement	besoin de financement	383 703,67 €	

Présent(s) : 13	votant(s) : 15	suffrage(s) exprimé(s) : 13
<b>Pour : 13</b>		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSDIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge,		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 2</b>		
-Madame TORLOTING Brigitte, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel		

## Délibération D\_2021\_2\_6

### OBJET : Examen et vote du compte administratif 2020 (budget assainissement)

Le conseil municipal ayant à se prononcer sur le compte administratif de l'exercice 2020 du budget assainissement, dressé par Madame le Maire, se fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame le Maire se retire de la salle des délibérations et cède la présidence à Madame Sylviane SOL, première adjointe au Maire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **DÉCLARE** que le compte administratif 2020 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- **VOTE et APPROUVE** le compte administratif 2020, qui s'établit comme suit :

LIBELLÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	RESTES A RÉALISER
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	96 176,85 €	62 757,33 €	
Recettes	96 176,85 €	100 158,53 €	
Résultat de l'année		<b>excédent 37 401,20 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	50 450,24 €	12 311,84 €	
Recettes	50 450,24 €	40 450,24 €	
Résultat de l'année		<b>excédent 28 138,40 €</b>	
<b>SOLDE D'EXÉCUTION</b>			
Fonctionnement	<b>excédent</b>	<b>37 401,20 €</b>	
Investissement	<b>excédent</b>	<b>28 138,40 €</b>	

Présent(s) : 13	votant(s) : 15	suffrage(s) exprimé(s) : 14
<b>Pour</b> : 14		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSDIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge.		
<b>Contre</b> : 0		
-		
<b>Abstention</b> : 1		
-Madame TORLOTING Brigitte		

## Délibération D\_2021\_2\_7

### OBJET : Affectation du résultat 2020 (budget principal)

Le conseil municipal, après approbation des comptes de gestion et administratif de l'exercice 2020, détaillés comme suit :

<b>section de fonctionnement</b>		
Dépenses		410 324,72 €
Recettes		702 377,51 €
Résultat reporté		- €
<b>Soit un résultat</b>	<b>excédent</b>	<b>292 052,79 €</b>

<b>section d'investissement</b>		
Dépenses		660 334,07 €
Recettes		642 411,25 €
Résultat reporté	<b>déficit</b>	- <b>254 835,85 €</b>
<b>soit un résultat</b>	<b>déficit</b>	- <b>272 758,67 €</b>

<b>restes à réaliser</b>		
Dépenses		250 000,00 €
Recettes		139 055,00 €
	<b>déficit</b>	- <b>110 945,00 €</b>
<b>SOIT, EN TENANT COMPTE DES RESTES A RÉALISER</b>		
<b>UN BESOIN DE FONCTIONNEMENT DE :</b>	-	<b>383 703,67 €</b>

➤ **DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :**

- au compte **1068** du budget primitif 2021 la somme de **292 052,79 €**

<b>Présent(s) :</b> 13	<b>votant(s) :</b> 15	<b>suffrage(s) exprimé(s) :</b> 15
<b>Pour :</b> 15		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSDIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte,		
<b>Contre :</b> 0		
-		
<b>Abstention :</b> 0		
-		

## Délibération D\_2021\_2\_8

### OBJET : Affectation du résultat 2020 (budget assainissement)

Le conseil municipal, après approbation des comptes de gestion et administratif de l'exercice 2020, détaillés comme suit :

<b>section de fonctionnement</b>		
Dépenses		62 757,33 €
Recettes		83 891,68 €
Résultat reporté	excédent	<b>16 266,85 €</b>
<b>Soit un résultat</b>	<b>excédent</b>	<b>37 401,20 €</b>

<b>section d'investissement</b>		
Dépenses		12 311,84 €
Recettes		21 969,39 €
Résultat reporté	excédent	<b>18 480,85 €</b>
<b>soit un résultat</b>	<b>excédent</b>	<b>28 138,40 €</b>

<b>restes à réaliser</b>		
Dépenses		- €
Recettes		- €
		- €
<b>SOIT, EN TENANT COMPTE DES RESTES A RÉALISER</b>		
<b>UN BESOIN DE FONCTIONNEMENT DE :</b>		<b>- €</b>

➤ **DÉCIDE d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :**

- en report à nouveau du budget primitif 2021.

Présent(s) : 13	votant(s) : 15	suffrage(s) exprimé(s) : 15
<b>Pour : 15</b>		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSODIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte,		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

## Délibération D\_2021\_2\_9

### OBJET : Vote des taux d'imposition des taxes locales 2021

Le conseil municipal,

Vu la loi des Finances 2020 et notamment l'article 16,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant la nécessité de fixer les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2021,

Considérant la volonté de la commune de maintenir les taux votés en 2020,

Considérant que chaque commune se voit transférer en 2021 le taux départemental de TFPB (14,26 % pour la Moselle) qui vient s'additionner au taux communal de TFPB (7,94 % pour la commune), sans pour autant faire varier le taux global d'imposition à la TFPB supporté par les contribuables,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

➤ **FIXER les taux 2021 de la fiscalité directe locale de la façon suivante :**

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : **22,20 %** (14,26 % Département + 7,94 % Commune)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : **29,70 %**

➤ **D'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document s'y afférent.**

Présent(s) : 13	votant(s) : 15	suffrage(s) exprimé(s) : 15
<b>Pour : 15</b>		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSDIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte,		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 0</b>		
-		

**Délibération D\_2021\_2\_10**

**OBJET : Vote du budget primitif 2021 (budget principal)**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021, du budget principal, arrêté par la commission communale des finances,

Le conseil municipal,

Vu l'avis de la commission communale des finances,

Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

➤ **ADOpte le budget primitif M14, de l'exercice 2021, présenté par Madame le Maire, chapitre par chapitre, s'équilibrant en recettes et dépenses comme suit :**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
dépenses	602 226,82 €
recettes	602 226,82 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
dépenses	1 480 799,06 €
recettes	1 480 799,06 €

Présent(s) : 13	votants(s) : 15	suffrages(s) exprimé(s) : 14
<b>Pour : 14</b>		
Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSDIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte,		
<b>Contre : 0</b>		
-		
<b>Abstention : 1</b>		
-Monsieur Emmanuel KERCKHOVE		

## Délibération D\_2021\_2\_11

### OBJET : Vote du budget primitif 2021 (budget assainissement)

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget assainissement 2021, du budget principal, arrêté par la commission communale des finances,

Le conseil municipal,

Vu l'avis de la commission communale des finances,

Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

- **ADOpte le budget primitif M49, de l'exercice 2021, présenté par Madame le Maire, chapitre par chapitre, s'équilibrant en recettes et dépenses comme suit :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
dépenses	120 311,20 €
recettes	120 311,20 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
dépenses	84 333,22 €
recettes	84 333,22 €

Présent(s) : 13	votant(s) : 15	suffrage(s) exprimé(s) : 15
<b>Pour : 15</b> Madame BRUNET Émilie, Madame DESHAYES Agnès, Monsieur GROSDIDIER Thomas, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte,		
<b>Contre : 0</b> -		
<b>Abstention : 0</b> -		

## Délibération D\_2021\_2\_12

### OBJET : Divers

#### Pour l'information du conseil municipal :

**Pollution du réseau assainissement aux hydrocarbures (fuite cuve à fioul) :** il est fait part au conseil municipal des conclusions du jugement du Tribunal Judiciaire de Metz concernant la pollution aux hydrocarbures du réseau d'assainissement (18/07/2017). Monsieur PETITJEAN et la MACIF ont été condamnés in solidum à payer à la commune la somme de 3 426 € en réparation du préjudice subi ainsi que la somme de 1 500 € en application des dispositions de l'article 700 du Code de procédure civile et les dépens. La commune n'entend pas faire appel à la décision. Le dossier est clos.

**Fus@é :** adhésion au groupement de commandes proposé par le Département de Moselle concernant l'informatique des écoles actée.

**Courriers reçus :** à la demande de l'intéressé, Madame le maire donne lecture au conseil de deux courriers reçus de Monsieur GIRARD Jean-Louis, Maire honoraire, faisant part de son mécontentement concernant les travaux de la rue du Maréchal Foch. Une réponse lui sera adressée prochainement.

**Travaux en cours :** dossier triennal en phase de finalisation. Achèvement de la rue du Maréchal Foch la semaine prochaine. Reste la place Bazelaire (parking) et la cour de l'école. Travaux à peaufiner. Fin des travaux prévue début juillet.

**-Rénovation énergétique de la mairie et des logements attenants :** le permis est en cours d'instruction à la CCSM.

**-Lotissement St-Côme et St-Damien :** les travaux devraient démarrer prochainement.

**-Réfection de la conduite d'eau potable par le SIE :** depuis la dernière ferme rue sous les Vignes jusqu'à l'église.

**-Gros travaux à venir :** les travaux de voirie rue de Chégnny et rue du Stade (route départementale) demanderont une concertation avec le Département de la Moselle et ne pourront être entrepris sans accord préalable. Il faudra travailler de pair avec le Département.

**-Cour d'école :** un point a été fait avec les différents intervenants. Proposition de récupération des eaux de pluie avec création d'espaces verts. Une esquisse du Scotam devrait nous parvenir prochainement avec descriptif d'aménagement de la cour. Une visio sera programmée prochainement. A suivre...

**-Embellissement :** un point est fait sur les différents travaux d'embellissement du village.

Travaux effectués par l'entreprise PERROTTE de Louvigny.

Engazonnement à l'angle de la rue du Vieux Château. Une bordure enherbée est prévue tout autour et une prairie champêtre au milieu.

Élagage et dessouchage des racines des arbres tout autour du terrain de tennis.

Réengazonnement de la rue de la Hautonnerie, côté gauche en descendant.

Nettoyage et engazonnement de l'espace libre en bas de la rue du Pressoir, pour moitié et au fond il est envisagé une prairie fleurie.

Fin des travaux de rénovation de la fontaine prévue d'ici 3 semaines. L'entreprise Chanzy-Pardoux procédera au remplacement de certaines pierres sans surcoût sur le devis initial.

**Élections départementales et régionales :** tenue des scrutins des 20 et 27 juin prochains.

Doubles élections = doubles assesseurs. Appel est lancé aux bonnes volontés.

Les assesseurs seront prioritaires à la vaccination. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie le plus rapidement possible.

Afin de respecter les règles de distanciation, le bureau de vote est transféré à la salle des fêtes.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h**

# commune de LOUVIGNY

## Séance N° 2 du 13 Avril 2021

Liste des délibérations prises en Séance :

délibération D\_2021\_2\_1 délibération D\_2021\_2\_2 délibération D\_2021\_2\_3 délibération  
D\_2021\_2\_4 délibération D\_2021\_2\_5 délibération D\_2021\_2\_6 délibération D\_2021\_2\_7  
délibération D\_2021\_2\_8 délibération D\_2021\_2\_9 délibération D\_2021\_2\_10 délibération  
D\_2021\_2\_11 délibération D\_2021\_2\_12

Conseillers présents :

BRUNET Émilie	Procuration donnée à Madame TORLOTING Brigitte
DESHAYES Agnès	Vote en distanciel
GROSDIDIER Thomas	Vote en distanciel
GUTHMULLER Anthony	Vote en distanciel
HANRY Joël	Vote en distanciel
KERCKHOVE Emmanuel	Vote en distanciel
LAPINTE Jocelyne	Procuration donnée à Madame TORLOTING Brigitte
L'HUILLIER Benjamin	Vote en distanciel
PAULIN Pierre	Vote en distanciel

PONS Emmanuel	Vote en distanciel
ROGET Véronique	Vote en distanciel
SADLER Rémy	Vote en distanciel
SOL Sylviane	Vote en distanciel
SUTTER Serge	Vote en distanciel
TORLOTING Brigitte	Vote en distanciel